



NOUVELLES CAPRAISIENNES

Bulletin Municipal de la Commune de Saint-Capraise-de-Lalinde.

N° 55 OCTOBRE – NOVEMBRE - DECEMBRE 2014

Le mot du Maire

Et bien oui, c'est la rentrée! Après la parenthèse des congés d'été (pour ceux qui en ont eu) il a fallu songer à reprendre le chemin de l'école, du bureau, de l'usine.

On aurait aimé une rentrée plus légère, dans un monde apaisé, avec une reprise économique, un frémissement de sortie de crise. Mais force est de constater que l'embellie n'est pas encore au rendez-vous, à l'image de cet été en demi teinte surtout de gris !

Mais le catastrophisme n'ayant jamais résolu les problèmes, essayons de regarder le verre à moitié plein plutôt que celui à moitié vide ! Sachons nous réjouir que ces enfants, qui ont repris l'école avec de nouveaux rythmes cette année, aient la chance d'avoir accès à l'éducation.

Aujourd'hui encore de par le monde, 57 millions d'entre eux ne sont pas scolarisés et 774 millions d'adultes sont illettrés. L'éducation est un droit fondamental reconnu par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. C'est aussi une clé pour le développement d'un pays et c'est l'outil le plus puissant pour l'émancipation. Comment voter quand on ne sait pas lire ? Alors, au moment où l'on commence à écrire sur les pages encore blanches des cahiers d'écolier tout neufs, souhaitons une bonne année scolaire à tous nos élèves ! Que les enfants, adolescents qu'ils sont aujourd'hui, deviennent, grâce à notre système éducatif, des adultes de demain responsables et éclairés.

L'été est donc bien fini avec son lot d'animations qui ont donné encore une fois une image dynamique de notre commune. Je pense que l'on peut ici remercier toutes les associations, toutes et tous les bénévoles et élu-e-s qui se sont investis sans compter durant la saison estivale pour nous donner cette belle fête votive que l'on nous envie aux alentours, ces expositions de qualité sur 14/18...

Aujourd'hui, il nous faut aller de l'avant. Avec la rentrée, ce sont les projets qui vont continuer à dessiner notre village de demain qui reprennent le dessus.

Notre bourg voit le gros de ses travaux d'aménagement, d'embellissement et de sécurisation démarrer et notre gabare, au delà de son entretien régulier, va subir les expertises et aménagements nécessaires pour son homologation et transporter du public.

Certes ces travaux vont engendrer pendant quelques mois de nombreuses perturbations et nous tenons à nous en excuser. Nous excuser auprès de nos commerçants et artisans pour lesquels nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir afin qu'ils ne subissent pas trop de désagréments. Mais comme le dit le dicton, "l'enjeu n'en vaut-il pas la chandelle?"

Allez, comme je l'ai dit en préambule, laissons le catastrophisme de côté et songeons à ce que nous pouvons développer en positif. Bonne rentrée à toutes et tous et bonne lecture.

Votre Maire, Laurent PEREA

Sommaire :

Edito	Page 1
Compte rendu du conseil municipal	Page 2
Infos Mairie – Etat civil	Page 3
Travaux d'aménagement du bourg	Page 4
Infos	Pages 5 – 6
Compte rendus des associations	Pages 7 – 8
Manifestations	Page 8



Travaux d'aménagement du bourg
Page 4

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Aménagement de la traverse du bourg : validation de l'attribution du marché de travaux avec options.

Le conseil valide le choix de l'entreprise Eurovia fait conjointement par la commune et le conseil général de la Dordogne. Le montant des travaux s'élève à 685 105.47 € HT et se décompose comme suit :

	Montant HT	TVA à 20%	Montant TTC
Tranche ferme	310 554.34	62 110.87	372 665.21
Tranche conditionnelle	238 471.94	47 694.39	286 166.33
Options	136 079.19	27 215.84	163 295.03
Total	685 105.47	137 021.10	822 126.57

Revalorisation des tarifs de location de la salle polyvalente

A compter du 1er janvier 2015 les prix pratiqués seront les suivants :

- Week-end : Habitant hors commune : 250 € - Habitant commune 100 €.
- Du lundi au vendredi, journée et soirée : Hors commune : 80 € - Commune Gratuit.

Le montant de la caution est fixé à 250 €

Une attestation d'assurance couvrant les risques inhérents à la location, sera demandée pour le jour de la manifestation.

La location de la salle est gratuite pour les Associations.

Revalorisation des contrats téléphoniques

A la suite des investigations effectuées par Mme Eliane DUPONTEIL, adjointe déléguée aux finances quant à la revalorisation des contrats téléphoniques auprès des trois opérateurs : ORANGE, SFR, BOUYGUES TELECOM, il a été décidé d'entériner le choix de l'opérateur ORANGE dont l'offre était la plus avantageuse économiquement.

Atelier des Amis

Une nouvelle association loi 1901 vient de voir le jour sur notre commune. Elle a pour but d'apporter une aide à la scolarité, une remise a niveau etc...

Le bureau qui la compose souhaiterait obtenir une subvention de la part de la mairie ainsi que le prêt gratuit d'un local.

Avant prendre une quelconque décision, le conseil municipal souhaite connaître le nombre d'enfants de la commune qui va s'inscrire à cette association.

INFOS MAIRIE

La Fête :

Cette année encore la fête a connu un franc succès, le beau temps ayant été de la partie, et grâce à l'implication du Comité des Fêtes, du Bambou et de nombreux bénévoles. La municipalité les en remercie chaleureusement.

Car du jeudi :

Jusqu'à la fin de l'année, le départ du car pour le marché de Lalinde se fera à 10 heures devant la salle des fêtes. Mais pendant la durée de la fermeture de la départementale l'arrêt sera au parking du pressoir.

Inscription sur les listes électorales :

Les nouveaux arrivants doivent se faire inscrire sur la liste électorale communale avant le 31 décembre 2014, munis d'une pièce d'identité et d'une preuve de domicile.

Il est recommandé aux jeunes gens ayant eu 18 ans dans l'année de vérifier qu'ils sont effectivement inscrits sur les tableaux au 31 décembre 2014.

Recensement Armée

Dans les trois mois qui suivent l'anniversaire de leurs 16 ans, les jeunes gens sont priés de se présenter à la Mairie munis du livret de famille de leurs parents afin d'être recensés ; l'attestation de recensement leur sera réclamée pour les examens scolaires et/ou permis de conduire.

Assainissement collectif

Dans la mesure où les travaux d'aménagement du bourg ont recommencé il devient absolument nécessaire pour les personnes qui possèdent une maison sur le linéaire de faire le branchement des tabourets ; cette opération éviterait un surcoût pour la réfection du nouveau trottoir à l'identique; ce branchement peut être fait par l'entreprise Eurovia à un tarif préférentiel .Un responsable s'est déplacé ou va se déplacer chez les personnes concernées.

ETAT CIVIL

Naissance :

Le 09 août 2014 Maël BRUNAT

Nos félicitations aux parents

Décès :

Le 25 juillet 2014 Jean Pascal RIAU

Le 27 juillet 2014 Jean Eymery HÈBLE

Le 31 août 2014 Marie-Claude, Josette JOLIVEAU.

Nos condoléances aux familles.

TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU BOURG

1ère tranche des travaux

Les travaux ont démarré la semaine dernière et se poursuivront jusqu'à fin décembre.

La circulation se fera en alternat la plupart du temps sauf pour la période du 9 au 29 octobre pendant laquelle la D660 sera complètement coupée de la place du Bicentenaire au pont (il n'a pas été possible de faire autrement).

Pendant la fermeture complète les transports seront organisés comme suit :

- Pour le RPI pas de changement pour l'aller /retour à l'école.
- Pour les élèves scolarisés à Bergerac, possibilité de prendre le bus au stop de la D37 après le pont sur la Dordogne côté Varennes ou bien les parents pourront conduire les enfants aux arrêts de Mouleydier ou de Port de Couze.
- Pour les élèves scolarisés à Lalinde le ramassage se fera pour tous au parking du cimetière de St Capraise (circuit 8).

Les horaires du matin restent inchangés mais il est possible qu'il y ait un léger décalage le soir.

Les arrêts de la ligne régulière se feront également au stop de la D37. Les horaires de départ restent inchangés. Suppression des arrêts Mouleydier Tuilières EDF, Tuilières bourg, Lot Saint-Cybard et Saint-Cybard.

Pour tout renseignement complémentaire contacter la Société Cars Boulet au 05.53.61.00.46.

Parkings

- Accès aux commerces entre le pont et la place du Bicentenaire, mairie et poste, possibilité de se garer place du Bicentenaire, à l'arrêt minute et au bassin côté ouest ; pour le côté est, derrière la mairie en accédant par la route de l'école qui sera autorisée à double sens pendant cette période, et pour ceux qui viennent par la route de Clérans, possibilité de se garer au parking du pressoir avant le passage à niveau.
- Pendant toute la durée des travaux l'accès piéton aux commerces et aux services sera possible.
- Accès sécurité : pendant toute la durée des travaux il a été convenu avec les services incendie et urgence une autorisation d'accès.

La circulation le long du canal reste règlementée (sauf pour la portion allant de la route de l'école au parking derrière la mairie) afin de limiter les risques d'accidents.

Pour accéder d'un côté à l'autre du bourg pendant la fermeture complète il est conseillé aux habitants de la commune d'emprunter la route des Coteaux.

Ramassage des ordures ménagères

Pendant la fermeture complète de la circulation dans le Bourg, il n'y aura pas de ramassage DANS LE BOURG (Pour les autres endroits de la commune pas de changements).

Chacun devra porter ses déchets dans les bacs de collecte

- Coté Ouest (Bergerac) bacs situés sur la place du Bicentenaire
- Coté Est (Lalinde) bacs situés le long de la route de l'école.

Les jours de collecte restent les mêmes.

INFOS

Pharmacie de garde

Du vendredi soir 20h00 au vendredi suivant 14h00	Pharmacie	Téléphone
Du 26 septembre au 03 octobre	Provost - Creysse	05 53 23 21 11
Du 03 au 10 octobre	David - Beaumont	05 53 22 30 07
Du 10 au 17 octobre	Heynard - Lalinde	05 53 61 04 35
Du 17 au 24 octobre	Grenier - Mouleydier	05 53 23 20 38
Du 24 au 31 octobre	Revol- Couze	05 53 61 01 32
Du 31 octobre au 07 novembre	La Halle - Lalinde	05 53 61 00 10
Du 07 au 14 novembre	Provost - Creysse	05 53 23 21 11
Du 14 au 21 novembre	David - Beaumont	05 53 22 30 07
Du 21 au 28 novembre	Heynard - Lalinde	05 53 61 04 35
Du 28 novembre au 05 décembre	Grenier - Mouleydier	05 53 23 20 38
Du 05 au 12 décembre	Revol - Couze	05 53 61 01 32
Du 12 au 19 décembre	La Halle - Lalinde	05 53 61 00 10
Du 19 au 26 décembre	Provost - Creysse	05 53 23 21 11
Du 26 décembre au 02 janvier 2015	David - Beaumont	05 53 22 30 07

Ramassage de ferraille

Mardi 16 décembre

Toutes les personnes intéressées sont priées de bien vouloir s'inscrire à la Mairie.

SMBGD

Le syndicat organise une distribution de compost gratuite sur ses déchèteries le samedi 25 octobre 2014, de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures.

Il est nécessaire de se munir d'un contenant, d'une pelle, de la carte d'accès en déchèterie ou d'un justificatif de domicile. (pas de compost à Sauveboeuf mais la carte du SMBGD permet d'accéder à cette déchèterie.)

Nouveaux horaires des déchèteries

	Bergerac Rue Denis Papin Tél. 05 53 57 70 66		Sauveboeuf Tél. 05 53 24 03 34	
Horaires d'hiver : du 16 septembre au 14 avril				
Lundi	9h – 12h	14h -18h	9h – 12h	13h – 17h30
Mardi	9h – 12h	14h -18h	9h – 12h	13h – 17h30
Mercredi	9h – 12h	14h -18h	9h – 12h	13h – 17h30
Jeudi	9h – 12h	14h -18h	9h – 12h	13h – 17h30
Vendredi	9h – 12h	14h -18h	9h – 12h	13h – 17h30
Samedi	9h – 12h	14h -18h	9h – 12h	13h – 17h30
Dimanche	10h – 12h	14h -16h	Fermé	
Horaires d'été : du 15 avril au 15 septembre				
Lundi	9h – 12h	14h -18h	9h – 12h	13h – 17h30
Mardi	9h – 12h	14h -18h	9h – 12h	13h – 17h30
Mercredi	9h – 12h	14h -18h	9h – 12h	13h – 17h30
Jeudi	9h – 12h	14h -18h	9h – 12h	13h – 17h30
Vendredi	9h – 12h	14h -18h	9h – 12h	13h – 17h30
Samedi	9h – 12h	14h -18h	9h – 12h	13h – 17h30
Dimanche	10h – 12h	14h -16h	Fermé	

Infos seniors

Une conférence gratuite « La mémoire en question et en échange » aura lieu le jeudi 16 octobre 2014 à la salle des fêtes de St-Capraise de Lalinde à 14 heures 30. Cette réunion est organisée par CASIOPEA Prévention seniors. Renseignements et inscriptions : 05.53.53.20.40. Ouvert à tous.

Rando santé

Des randonnées de une heure trente à deux heures à allure modérée et de faible dénivelé sont organisées par l'Association des Marcheurs autour de Lalinde ou dans le secteur.

Jeudi 08 octobre - 13h45, Pressignac visite d'un parc fleuri

Jeudi 23 octobre - 13h45, Sentier d'interprétation de St-Capraise

Jeudi 13 novembre - 13h45, Sentier de la Dordogne, de Mouleydier à Creysse

Jeudi 27 novembre - 13h45, coteaux autour de Baneuil

Jeudi 11 décembre - 13h45, le long de la Couze

Pour toutes les randonnées départ du parking du Pôle Santé de Lalinde ; co-voiturage.

Pour tous renseignements : Gérard Doumenge : 06.88.59.73.82. – Michèle Audoube : 06.50.04.89.61. – Patrick Brun : 06.87.89.52.16.

Michel Pelé : 06.75.54.32.46.

Gratuit ; ouvert à tous ; nombre limité ; présentation d'une licence.

CIAS des Bastides Dordogne Périgord

Le CIAS organise « la semaine bleue » « à tout âge : créatif et citoyen » Théâtre ; cinéma ; expositions ; marche ; colloques ; activités diverses et variées vous sont proposées. Pour tout renseignement contacter le CIAS au 05.53.61.19.80

COMPTE RENDU DES ASSOCIATIONS

ALCD (association La Dictée qui Chante) Date de création : 2001

Dans le cadre de la solidarité entre les générations, l'association mène différentes actions :

Lutte contre l'illettrisme et prévention ; alphabétisation, aide à la scolarité, promotion de la langue française, français langue étrangère, échanges culturels et linguistiques.

Reprise des activités : lundi 15 septembre

Horaires d'ouverture de la salle de cours (5 route des Coteaux) :

Lundi : 13h30 -19h30 Mardi, mercredi, jeudi : 9h -12h et 13h30 -19h30

L'ALCD est habilitée à signer des conventions de formation avec les entreprises ou des contrats de formation avec les particuliers. N'hésitez pas à vous renseigner.

Tél : 05.53.61.64.91- courriel : ladictéequichante24@sfr.fr- site : <http://ladictéequichante.monsite-orange.fr>

Nouveau conseil d'administration élu en assemblée générale extraordinaire du 24.07.2014 :

Présidente : Mme Michèle Denturck Secrétaire : Mme Noëlle Duchêne

Trésorier : M. Robert Denturck Mme Natalie Mouret

L'association recherche toujours de nouveaux bénévoles pour l'aider dans sa mission.

ARH Les Pesqueyroux

Journées du patrimoine (19 au 21 septembre)

Comme cela avait été évoqué dans le précédent bulletin, Les Pesqueyroux ont consacré leur exposition des Journées du Patrimoine à la guerre de 1914-1918. Le vernissage qui réunissait plus de 120 personnes a rassemblé les habitués mais aussi la quasi-totalité des maires du canton et un grand nombre de présidents d'associations d'Anciens Combattants. Le conseiller régional, le conseiller général et les présidents de la CAB et de la CCBPD ont tour à tour pris la parole pour souligner la qualité de l'exposition. Celle-ci, constituée en grande partie de souvenirs liés au 108ème RI, le régiment de Bergerac, présentait des pièces rares voir uniques.

Le « Mémorial des soldats du canon de Lalinde », un ouvrage de 542 pages reprend un par un le parcours des 372 soldats lindois Morts pour la France au cours de la Grande Guerre.

Chaque jour la commémoration du centième anniversaire de la mort de chaque soldat est mise en ligne sur une page facebook : Lindois Morts pour la France et sur un compte twitter: @Lindois MplF

Ce projet est l'un des quatre, en Dordogne, à avoir obtenu le label officiel de la Mission du Centenaire.

Plusieurs communes ont sollicité l'aide de l'ARH Pesqueyroux pour organiser les cérémonies du centenaire du 11 novembre.

Rallye Rivière (28 septembre)

Les Pesqueyroux tenaient l'un des stands du circuit avec la Confrérie des Gabariers. Le but pour ces deux associations liées à la Dordogne était de proposer aux participants une énigme liée aux gabares. Plus de 50 équipes l'ont résolue avec succès.

ASPEC

L'hommage rendu à deux Capraisiens, lors de l'installation 1er au 4 août, ces « Deux de 14-18 », était aussi à travers eux, un hommage rendu à tous les Capraisiens dont les noms sont figés sur la stèle du Monument aux Morts de notre commune et, bien au-delà, à tous ceux dont le nom figure sur toute les stèles des monuments de presque tous les pays, car ils furent nombreux engagés dans la bataille. Pour quoi? Pour qui ?

Pendant 3 jours 150 personnes sont venues partager avec nous des moments d'émotion qui leur ont permis à eux aussi d'être, pour un instant, des « passeurs » en évoquant la mémoire, qui d'un père, qui d'un grand-père, d'un oncle, d'un cousin.

« Ce que nous avons fait c'est plus qu'on pouvait demander à des hommes, et nous l'avons fait ». Ces mots de Maurice Genevoix, à la lecture des lettres de Pierre Delmas, résonnaient dans les locaux de la salle des Fêtes en ce début du mois d'août.

Cette exposition sera de nouveau présentée du 8 au 12 novembre, complétée par « Les origines et le déroulement de la guerre » et « Plumes et pinceaux » ou les prestations d'écrivains et artistes-peintres qui ont participé de près ou de loin à ce conflit.

Rendez-vous donc à la mi-novembre.

Atelier des Amis : Nouvelle association loi 1901.

Elle vient d'ouvrir ses portes à Saint Capraise sous la houlette de sa présidente Paquita LOPEZ au 24 Route de Bergerac.

Elle a pour but : Ateliers culturels, échanges linguistiques, échanges de savoirs, soutien scolaire, remise à niveau, lutte contre l'illettrisme, atelier de lecture et loisirs créatifs.

A ce jour, l'association comprend 17 intervenants et 65 élèves. La rentrée s'est faite dans une ambiance très conviviale.

Composition du conseil d'administration et du bureau :

CA : Présidente : Paquita LOPEZ - Trésorière : Claudine VUILLEUMIER

Secrétaire : Mireille FLOQUET - Secrétaire adjointe : Patricia DI SAVINA

Contact : 05 53 62 16 67 - 06 95 09 73 25 - courriel: atelierdesamis@orange.fr

Comité des Fêtes

Nous remercions tous ceux et celles qui nous accompagnent dans nos manifestations. Leur présence nous fait chaud au cœur. Cette année encore le méchoui fut un vif succès, il faisait très beau, l'ambiance était très chaleureuse et le mouton très bon !

Le 28 septembre s'est déroulé un rallye touristique organisé par le Conservatoire des Rives de Dordogne et le PGB. Le Comité des Fêtes a été sollicité pour tenir une buvette et vendre des crêpes, cette journée fut agréable et a rassemblé beaucoup d'associations.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

	MANIFESTATIONS	LIEU et HEURE	ORGANISATEUR
OCTOBRE			
Samedi 25	Repas	Salle des fêtes - 20 h	Football club
Samedi 25	Halloween	Salle des fêtes	Amicale laïque
NOVEMBRE			
Du samedi 08 au mardi 11	Exposition sur le conflit de 14/18	Salle des Fêtes	ASPEC
Mardi 11	Commémoration de l'Armistice de 1918. Dépôt de gerbe Apéritif d'honneur	Monument aux Morts 11h Mairie	Municipalité
Dimanche 16	Bourse aux jouets	Salle des fêtes	Amicale laïque
Dimanche 23	Repas de la Ste Catherine	Salle des fêtes -12 h	Les Joyeux Gabariers
DECEMBRE			
Samedi 06	« Pot au feu »	Salle des fêtes - 19 h30	Comité des fêtes
Dimanche 14	Noël	Salle des fêtes - 15 h	Municipalité et Amicale laïque
Samedi 31	Repas de la St Sylvestre Ouvert à tous et sur réservation	Salle des fêtes - 20 h 30	Le relais St-Jacques